

● **Alerte aux charençons rouges** Depuis quelques mois, le charançon rouge gagne du terrain et attaque les palmiers. Tous les quartiers de la ville sont touchés. Le service municipal des Espaces verts invite les particuliers à être vigilants. Dès les premiers symptômes, le cœur de l'arbre s'écrase et les palmes sèchent. Un diagnostic gratuit peut être établi par les agents municipaux. Si la maladie est constatée, il vous sera conseillé de faire abattre le ou les palmiers afin d'éviter la propagation de la contamination. Pour tout renseignement : service municipal des Espaces verts au 04 94 10 47 30

● **Port de Saint-Elme : calendrier du projet**
Jusqu'au 16 novembre 2009 : concertation publique
Début 2010 : choix du projet

2010 : projet soumis à instruction et élaboration de dossiers d'enquête publique
2011 : élaboration des marchés de maîtrise d'œuvre
2012 : autorisation des travaux. Conception de l'avant-projet
2013/2015 : élaboration et notification des marchés de travaux.

● **La campagne de vaccination de la grippe A/H1N1 a débuté le 12 novembre dernier**, pour une durée de quatre mois. Installé boulevard de l'Europe dans le gymnase Langevin, le centre de vaccination de La Seyne St-Mandrier est ouvert de 12h à 20h. Après les personnels de santé du secteur ambulatoire, les personnes "à risques", ainsi que les familles et personnels entourant les nourrissons de moins de 6 mois, le centre est monté en puissance avec des pics

Aménagement

Un bon plan pour St Elme

Nouvelle étape pour le réaménagement du port de Saint-Elme : la concertation publique en cours sur deux projets.

Le projet proposé par la Ville est un consensus entre celui du Conseil général (projet n°4) et la volonté de respecter un magnifique site. La municipalité a tenu à ce que les vœux de tous les acteurs concernés par le port de Saint-Elme soient pris en compte (Saint-Elmois,

riverains, associations, pêcheurs et bien entendu les Seynois) en insistant sur une particularité : que le port garde son intimité et un visage humain. Outre sa vocation tournée vers la pêche et la plaisance, Saint-Elme doit être aussi un lieu de "rencontre et de balade" pour Raphaële Leguen, adjointe au maire chargée de la mer, de l'écologie urbaine et littorale. Pas question de défigurer le paysage de ce joyau seynois ! C'est pour cette raison que le projet du Conseil général de créer un parking à proximité de la base nautique n'a pas été

retenu. Il aurait empiété sur la mer ! De fait, la conservation de l'espace maritime existant a été privilégié. Le port garde ses spécificités physiques et naturelles, confortant son rôle : rester un lieu destiné aux pêcheurs, aux plaisanciers et aux associations. Exit donc le tout parking ! De 50 places disponibles actuellement, le projet de la Ville porte le stationnement à 80 places. La Capitainerie est déplacée au niveau de la digue Sud. Sur l'îlot central, l'immeuble avec ses 3 étages passe à la trappe. Impossible de l'intégrer au concept "cabanes de pê-

cheurs". Le même sort est réservé au "garage à bateaux" qui, dans le projet du Conseil général, s'ancrait à la digue Sud. La priorité est de donner enfin corps au réaménagement du port après des années d'atermoielements et de non solution à un problème récurrent : celui de l'ensablement et de l'envahissement par les posidonies. Raison pour laquelle la fluidité de la circulation de l'eau de mer dans le port demeure un point essentiel.

Ainsi, l'entrée actuelle du port sera fermée et remplacée par une buse dont l'axe et le dimensionnement seront ajustés par les études. Cette buse facilitera l'évacuation des posidonies lors du reflux. Une seconde buse placée au niveau de la digue Sud, va accentuer le mouvement circulaire le long du chenal d'avivement. Un chemin piétonnier sera construit sur la digue principale. Côté terre, elle se termine par une zone de mise à l'eau des bateaux de la Base nautique. Celle-ci bénéficie, par ailleurs, d'un aménagement dédié situé entre la zone de mise à l'eau et un nouveau ponton à l'Ouest. Devant les restaurants, un authentique espace de baignade est conservé. Et le port de garder ainsi des compétences multiples à taille humaine ! ●

Jean Luc Paladini

jean-luc.paladini@la-seyne.com

Pêche et plaisance

« Le port de St Elme doit aussi être un lieu de rencontre et de balade »

